



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Le 3 décembre 2025

L'Académie des sciences et le CNRS s'unissent pour développer un modèle de publication en libre accès sans frais, ni pour le lecteur ni pour l'auteur.



© AdobeStock_padungsak

Dans un contexte où la diffusion des savoirs est fragilisée par un modèle économique déséquilibré, l'Académie des sciences et le CNRS signent un accord de coédition pour développer un modèle de publication scientifique en libre accès diamant, gratuit pour les auteurs comme pour les lecteurs. Cette initiative, qui se matérialise à travers les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences, vise à proposer une alternative éthique et équitable face à la dépendance croissante du monde de la recherche internationale envers des éditeurs commerciaux.

[Accéder aux Comptes rendus de l'Académie des sciences](#)

Un système économique en crise

Depuis plusieurs années, le modèle économique dominant au sein de l'édition scientifique repose sur un système payant qui place les chercheurs et chercheuses dans une position paradoxale : celui du libre accès dit « doré ». Ils rédigent les articles, évaluent bénévolement ceux de leurs pairs et participent à leur mise en forme... mais s'ils souhaitent que leurs travaux soient ensuite rendus accessibles à tout lecteur intéressé, ils doivent s'acquitter de frais de publication (APC pour « *article processing charges* ») souvent très élevés, calculés non pas en fonction du service rendu par l'éditeur, mais de la renommée de la revue.

Ce modèle, dit « *payer pour publier* », s'est ajouté à celui du « *payer pour lire* », où les institutions doivent s'abonner pour accéder aux articles.

Désormais, pour que leurs travaux puissent bénéficier à l'ensemble de la communauté scientifique, les scientifiques doivent payer et ce coût, en constante augmentation, pèse lourdement sur les budgets publics de la recherche.

Des chiffres qui alertent

Une étude de 2023, [Retrospective and prospective study of the evolution of APC costs and electronic subscriptions for French institutions](#), met en lumière l'ampleur du phénomène :

- Entre 2013 et 2020, les coûts liés aux APC ont triplé, atteignant 31 millions d'euros pour les institutions françaises.
- En 2020, un quart des articles signés par des chercheurs et chercheuses affiliés à des établissements français donnaient lieu à un paiement d'APC.
- Si la tendance actuelle se poursuit, ces coûts pourraient atteindre 50 millions d'euros en 2030, voire 68 millions selon le pire des scénarios.
- À ces montants s'ajoutent les dépenses d'abonnement aux revues électroniques qui continuent à être en accès restreint ou en accès hybride, estimées à 87,5 millions d'euros en 2020 et susceptibles d'atteindre 97,5 millions d'euros en 2030.

Cette double charge, publication et abonnement, crée une situation économiquement insoutenable et accentue les inégalités d'accès à la science entre institutions, pays et disciplines.

Les Comptes rendus de l'Académie des sciences : un modèle vertueux

Créée en 1835 par le physicien François Arago, la revue *Comptes rendus* de l'Académie des sciences offre depuis près de deux siècles un espace de publication de haut niveau, rigoureusement évalué par les pairs et couvrant l'ensemble des sciences exactes et appliquées.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les *Comptes rendus* sont publiés en libre accès diamant, dans le cadre d'un partenariat initié avec le centre Mersenne, une plateforme d'édition publique développée par l'unité d'appui à la recherche Mathdoc (CNRS - Université Grenoble Alpes) :

- aucun frais de publication pour les auteurs,
- accès libre et gratuit pour les lecteurs,
- réutilisation possible des contenus, tous placés sous licence *Creative Commons Attribution - CC BY 4.0*.

Les sept séries de la revue, *Mathématique, Mécanique, Chimie, Biologies, Géoscience, Physique, Palevol*, incarnent un modèle éditorial fondé sur l'excellence scientifique et le service à la communauté. Elles sont complétées par *Vie des sciences*, carnet de recherche ouvert à destination de tous les amateurs de sciences, y compris en dehors de la communauté académique.

Une initiative conjointe pour une science ouverte et équitable

En signant cet accord, l'Académie des sciences et le CNRS entendent offrir à la communauté scientifique française une voie alternative : celle de la publication scientifique libre, responsable et indépendante de logiques commerciales.

Cette démarche s'inscrit dans le mouvement international de la science ouverte, qui encourage la diffusion sans entrave des résultats, méthodes et produits de la recherche scientifique.

Elle participe en cela à la réalisation des ambitions des Plans nationaux pour la science ouverte présentés en 2018 et 2021 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et au titre desquels l'Académie des sciences avait déjà été lauréate des appels à projets lancés en 2020 et 2021 par le Fonds national pour la science ouverte.

« Depuis 2019, le CNRS mène une action volontariste en faveur de la science ouverte. Le modèle diamant est déjà bien implanté dans le champ des sciences humaines et sociales et des mathématiques. Avec cet accord le CNRS contribue au développement de l'édition diamant dans le champ des sciences et techniques où nous devons, à présent, concentrer nos efforts. »

Antoine Petit, président-directeur général du CNRS

Retrouvez, ci-dessous, des vidéos des membres de l'Académie des sciences :

- [Françoise Combes, présidente de l'Académie des sciences](#), professeure au Collège de France
- [Étienne Ghys, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences](#), directeur de recherche émérite au CNRS
- [Pierre Braunstein, rédacteur en chef de la série Chimie des Comptes rendus de l'Académie des sciences](#), directeur de recherche émérite au CNRS
- [Samuel Forest, rédacteur en chef de la série Mécanique des Comptes rendus de l'Académie des sciences](#), directeur de recherche au CNRS

Cette initiative vise à rompre avec la logique d'une évaluation uniquement basée sur des données quantitatives telles que le facteur d'impact, à renforcer la souveraineté nationale sur le trésor indispensable qu'est la connaissance scientifique, et à redonner aux revues académiques leur vocation première : faire progresser la science, en la rendant librement accessible à tous.

Pour aller plus loin :

- Consulter le rapport [Évaluation des enseignants-chercheurs, des chercheurs, de leurs équipes et de leurs projets scientifiques dans le contexte de la science ouverte](#) de l'Académie des sciences, 26 mars 2025
- [Accéder aux Comptes rendus de l'Académie des sciences](#)
- [Science ouverte : les succès du CNRS | CNRS](#)

Contact presse

Nicolas Plantey

Directeur de la communication et de l'événementiel

presse@academie-sciences.fr

01 44 41 44 27 - 06 64 67 33 78